



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHÉRON

République Française

## CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

### N° 32/24 : APPROBATION DU MARCHÉ RELATIF A L'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE D'ACCES POUR LES PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE AUX ABORDS DE L'ABBAYE – LOT N°1 VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS – MARCHÉ 2023-07 - SIGNATURE DE L'AVENANT N°1

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la décision du Maire n°14/24 du 13 mars 2024 portant signature du marché,
- Considérant qu'il est nécessaire de rehausser les murets de soutènement en pierres sèches, le maître d'ouvrage demande à l'entreprise de procéder à un terrassement plus profond afin de retrouver un sol portant et d'effectuer les travaux.

APPROUVE la signature de l'avenant n°1 au marché relatif à l'aménagement d'une voie d'accès pour les personnes à mobilité réduite aux abords de l'Abbaye de Silvacane – lot n°1 Voiries et réseaux divers, à la société EUROVIA PACA représentée par Monsieur Philippe BAILLET, en qualité de Chef d'Agence dont le siège est situé 640 rue Georges Claude – 13594 AIX EN PROVENCE Cedex 3 et dont le siège social de l'entreprise EUROVIA est situé 140 rue Georges Claude – 13593 AIX EN PROVENCE Cedex 3.

DIT que le montant de l'avenant augmente de 4.54 % le montant initial du marché.

- Avenant n°1 : 7 900 € HT soit 9 480 € TTC

Le nouveau montant du marché est donc de 181 820.85 € HT soit un TTC de 218 185.02 €.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 6 mai 2024



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission  
En Sous-Préfecture le... 13 MAI 2024  
Et de la publication ou notification le... 13 MAI 2024